



Montreuil, le 8 décembre 2023

Monsieur Stanislas Guérini  
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Monsieur le Ministre,

Le mardi 5 décembre, l'eurodéputé Nicolas Bay et Marion Maréchal, ont été reçus au Havre à la direction interrégionale des Douanes.

Cette visite n'avait fait l'objet d'aucune information ni communication de la part des autorités administratives.

Une telle rencontre, si elle est dûment motivée par son mandat électif, peut trouver une justification avec monsieur Bay – encore que, à ce stade, nous n'avons aucun élément démontrant que c'est bien dans un tel cadre qu'a eu lieu ce rendez-vous. Il n'en est pas du tout de même pour madame Maréchal.

En effet, cette dernière n'est ni élue, ni ne possède une quelconque représentation institutionnelle.

En revanche, elle va conduire une liste aux prochaines élections européennes, liste qui, sous la bannière de Reconquête, est clairement marquée du sceau de l'extrême-droite la plus haineuse et la plus xénophobe.

Or, la postulante à la députation s'est immédiatement servie de cette réception pour se faire de la publicité à bon compte, notamment via son compte X.

Que madame Maréchal mène sa campagne est une chose. Qu'elle puisse se servir d'une administration publique pour se faire est autre chose.

Au-delà du combat des valeurs qui nous oppose à cette figure de la réaction et du racisme, la CGT est particulièrement choquée par cet épisode.

Pouvez-vous, monsieur le Ministre, qui avez en charge la défense et la promotion des missions de la Fonction publique, nous fournir les éléments qui pourraient justifier l'évènement du 5 décembre ?

Et, si tel n'est pas le cas, quelles mesures de tous ordres comptez-vous prendre pour que cette initiative soit sanctionnée à la hauteur voulue et qu'elle ne puisse se reproduire ?

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour l'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat – CGT,  
Les co-secrétaires généraux,  
Céline Verzeletti et Christophe Delecourt